

L'hon. M. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà eu recours aux mesures d'encouragement fiscales et la productivité a augmenté au Canada au cours de l'année écoulée, comme le sait le député.

L'hon. M. Hees: Si le ministre veut bien examiner la statistique, il verra que l'accroissement n'a pas été aussi satisfaisant...

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous avons donné la parole au député pour qu'il pose une question supplémentaire et non pour qu'il s'engage dans un débat. Il voudrait peut-être poser sa question supplémentaire?

L'hon. M. Hees: Une mise au point s'impose au sujet de la déclaration du ministre, monsieur l'Orateur. Mais comme question supplémentaire, puis-je demander au ministre s'il a la ferme conviction qu'il vaut toujours mieux ne rien faire et s'en remettre tout simplement à la Providence?

M. l'Orateur: Encore une fois, cela n'est pas vraiment une question supplémentaire mais du débat. La parole est au député de Surrey-White Rock.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES SOUS-MARINS MINIATURES—L'ANNULATION DU PERMIS D'EXPORTATION

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu de la déclaration faite hier à la Chambre par le ministre de l'Industrie et du Commerce qui a affirmé que la sécurité du Canada était le seul motif de notre volte-face par suite de l'annulation de notre permis d'exportation de sous-marins miniatures construits à Vancouver et destinés à être vendus en Russie, malgré qu'il ait mentionné la tenue de certains entretiens entre le Canada et les États-Unis, le ministre sait-il si des pièces américaines ont été utilisées dans la construction du sous-marin? Deuxièmement, sait-il en ce qui concerne les éléments de défense, que ce petit engin ne peut être utilisé qu'avec un navire-gigogne?

M. l'Orateur: La question est difficilement acceptable. Le député demande au ministre s'il possède certains renseignements. La question formulée de cette façon est inadmissible.

* * *

LE CONSEIL DES ARTS

LA SUBVENTION POUR L'ENGAGEMENT D'ÉCRIVAINS ET D'HOMMES DE LETTRES EUROPÉENS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État, qui, si je ne m'abuse, fait rapport au nom du Conseil des Arts du Canada. Ma question se fonde sur des renseignements fournis par l'Association des auteurs canadiens, comme quoi le Conseil des Arts du Canada aurait accordé une

subvention de \$100,000 en vue de faire venir des écrivains et hommes de lettres de cinq pays européens, à des salaires allant jusqu'à \$1,000 par mois, pour apprendre aux Canadiens à écrire. Des 39 personnes choisies, 34 viennent de France, et les autres, de la République fédérale d'Allemagne, de Belgique et d'Italie. Pas un ne vient du Royaume-Uni, des États-Unis ou du Canada. Le ministre se renseignerait-il afin de savoir pour quelle raison on a octroyé cette somme considérable, et si l'on a songé à nos auteurs canadiens, et même à nos journalistes parlementaires...

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: ... qui sont tout à fait compétents et n'ont pas besoin d'étrangers pour venir apprendre aux Canadiens à écrire?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je vais m'enquérir de toutes les réponses aux questions que vient de poser le très honorable député, y compris une autre, à savoir si, selon son habitude, il n'a pas simplifié grossièrement cette initiative du Conseil des arts.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, bien sûr, le ministre n'est pas au courant. Je lui signale le rapport de la section torontoise de la Canadian Authors Association, publié dans le numéro du mois de décembre du bulletin édité par cette association. Je m'étonne qu'un homme aussi omniscient que le ministre n'en ait pas pris connaissance.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député d'Egmont.

* * *

LA JEUNESSE

LES EMPLOIS D'ÉTÉ—L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX—LA PRÉSENTATION À LA CHAMBRE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE CONFÉRENCE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État, au sujet de la publication officielle du rapport du Conseil canadien du développement social et de son évaluation du programme Perspectives-Jeunesse et d'autres programmes d'été financés par le gouvernement. Étant donné les rapports qu'ont présenté certains travailleurs sociaux bénévoles, fort bien cotés si je puis dire, quelles dispositions le ministre va-t-il prendre de façon à permettre la tenue de pourparlers et de dialogues, songe-t-il à une conférence peut-être du genre de celle de l'an passé qui fut malheureusement contremandée faute d'appui de la part du gouvernement?

• (2.30 p.m.)

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je pense que la conférence de l'an dernier dont parle l'honorable député avait été annulée pour plusieurs raisons, monsieur le président, et non pas uniquement celle qu'il a mentionnée.